



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE  
EN 2005-2006 ET PERSPECTIVES POUR 2007**

**États financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice  
financier allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2005**

**TABLE DES MATIÈRES**

États

	Page
1. ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2005 .....	3
2. RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2005 .....	4
3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2005.....	5
4. LIGNES DE CRÉDIT POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2005 .....	6
NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2005.....	7
APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS ET OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	21-22
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2005.....	23



**CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS AU  
31 DÉCEMBRE 2005  
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS**

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS DE ROULEMENT		FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS		FONDS D'INVESTISSEMENT					
	NOTES		NOTES		NOTES		NOTES					
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004				
<b>ACTIF</b>												
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME	3	11 217	13 100	3	2 725	2 707	3	2 248	2 123	3		
SOMMES À RECEVOIR	4	9 623	6 359						1			
MOINS PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES	4	(274)	(361)									
SOLDES INTERFONDS		25	7									
AUTRES AVOIRS	5	574	568									
VALEURS IMMOBILISÉES	6	941	1 120									
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>22 106</b>	<b>20 793</b>		<b>2 725</b>	<b>2 707</b>		<b>2 248</b>	<b>2 124</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIF</b>												
PAIEMENTS OU CONTRIBUTIONS REÇUES EN AVANCE	7	5 969	5 924				18	1 945	1 439			
ENGAGEMENTS NON RÉGLÉS	8	3 709	2 978									
SOMMES À PAYER												
SOLDES INTERFONDS					25	7						
AUTRES SOMMES À PAYER	9	3 451	2 987				18	303	685			
AUTRE PASSIF	9	671	209									
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>13 800</b>	<b>12 098</b>		<b>25</b>	<b>7</b>		<b>2 248</b>	<b>2 124</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>												
RÉSERVES D'EXPLOITATION INITIALES		8 695	7 389					0	27		0	0
FONDS DE ROULEMENT					2 700	2 700						
VIREMENTS (À) / PROVENANT D'AUTRES FONDS (Fonds d'investissement)		(667)	(172)									
VIREMENTS À L'INTÉRIEUR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT		(118)	(8)									
EXCÉDENT (DÉFICIT)		396	1 486		0	0		0	(27)		0	0
<b>TOTAL RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>	10	<b>8 306</b>	<b>8 695</b>		<b>2 700</b>	<b>2 700</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>		<b>22 106</b>	<b>20 793</b>		<b>2 725</b>	<b>2 707</b>		<b>2 248</b>	<b>2 124</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

**CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET  
SOLDES DES FONDS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT  
PRIS FIN LE  
31 DÉCEMBRE 2005  
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS**

	NOTES	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS DE ROULEMENT		FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS		FONDS D'INVESTISSEMENT	
		2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
<b>RECETTES</b>									
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	11	13 081	12 909			717	933		
AUTRES RECETTES									
ACTIVITÉS PRODUCTRICES DE RECETTES	12	23 757	23 351						
FONDS REÇUS EN VERTU D'ACCORDS INTERORGANISATIONS	12	8 469	7 900						
CRÉDITS PROVENANT D'AUTRES FONDS								17+1 0	667 172
INTÉRÊTS		282	92			16	1		
AJUSTEMENTS DE CHANGE		51	45			(226)	134		
RECETTES ACCESSOIRES	13	924	1 086						
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>46 564</b>	<b>45 383</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>507</b>	<b>1 068</b>		<b>667 172</b>
<b>DÉPENSES</b>									
FRAIS FIXES	14	23 503	22 408						
FRAIS VARIABLES	15	22 766	21 597			507	1 095	17	667 172
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>46 269</b>	<b>44 005</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>507</b>	<b>1 095</b>		<b>667 172</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES</b>		<b>295</b>	<b>1 378</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(27)</b>		<b>0 0</b>
PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES	4	(189)	(154)						
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES</b>	16	<b>106</b>	<b>1 224</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(27)</b>		<b>0 0</b>
ANNULATIONS OU ÉCONOMIES SUR ENGAGEMENTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		290	262						
EXCÉDENT FINANCIER / (DÉFICIT)	16	396	1 486	0	0	0	(27)		0 0
VIREMENTS (À) / PROVENANT DES RÉSERVES OU D'AUTRES FONDS (Fonds d'investissement)	10	(667)	(172)						
VIREMENTS À L'INTÉRIEUR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	10	(118)	(8)						
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS EN DÉBUT D'EXERCICE		8 695	7 389	2 700	2 700	0	27		0 0
<b>RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>8 306</b>	<b>8 695</b>	<b>2 700</b>	<b>2 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0 0</b>

**CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE  
FINANCIER AYANT PRIS FIN LE  
31 DÉCEMBRE 2005  
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS**

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS DE ROULEMENT		FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS		FONDS D'INVESTISSEMENT	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>								
EXCÉDENT NET (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	106	1 224			0	(27)		
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES SOMMES À RECEVOIR	(3 351)	4 919			1	(1)		
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES AUTRES AVOIRS	(6)	100						
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES CONTRIBUTIONS OU DES PAIEMENTS REÇUS EN AVANCE	45	(354)			506	1 164		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOMMES À PAYER	464	(647)			(382)	642		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ENGAGEMENTS NON RÉGLÉS	731	459						
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF	462	(635)						
MOINS : INTÉRÊTS CRÉDITEURS	(282)	(92)			(16)	(1)		
PLUS : INTÉRÊTS DÉBITEURS								
AJUSTEMENTS DE CHANGE	(51)	(45)			226	(134)		
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES À L'EXPLOITATION</b>	<b>(1 882)</b>	<b>4 929</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>335</b>	<b>1 643</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>								
PLUS : INTÉRÊTS CRÉDITEURS	282	92			16	1		
MOINS : INTÉRÊTS DÉBITEURS								
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES VALEURS IMMOBILISÉES	179	(80)						
AJUSTEMENTS DE CHANGE	51	45			(226)	134		
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>512</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(210)</b>	<b>135</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>								
ANNULATIONS OU ÉCONOMIES SUR ENGAGEMENTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	290	262						
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES SOLDES INTERFONDS À RECEVOIR	(18)	(5)	18	5				
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES SOLDES INTERFONDS À PAYER								
VIREMENTS À L'INTÉRIEUR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	(118)	(8)						
VIREMENTS (À)/PROVENANT D'AUTRES RÉSERVES OU FONDS (Fonds d'investissement)	(667)	(172)						
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES À D'AUTRES SOURCES</b>	<b>(513)</b>	<b>77</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
AUGMENTATION (DIMIN.) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME	(1 883)	5 063	18	5	125	1 778	0	0
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME EN DÉBUT D'EXERCICE	13 100	8 037	2 707	2 702	2 123	345	0	0
<b>ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>11 217</b>	<b>13 100</b>	<b>2 725</b>	<b>2 707</b>	<b>2 248</b>	<b>2 123</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**FONDS DE FONCTIONNEMENT  
LIGNES DE CRÉDIT**

pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2005  
(en milliers de dollars des États-Unis)

Chap.	Postes	Titre	BUDGET 2005	SITUATION RÉELLE 2005	ÉCART BUDGÉTAIRE
		<b>RECETTES</b>			
I		<b>Contributions volontaires</b>			
	10	Organisation internationale du Travail	2 937	2 937	0
	11	Gouvernement de l'Italie	9 446	9 708	262
	12	Gouvernement de la France	110	119	9
	13	Région de Wallonie	0	73	73
	14	Région du Piémont	240	244	4
		Total contributions <i>Note 19a</i>	12 733	13 081	348
II		<b>Recettes propres</b>			
	20	Recettes provenant des activités de formation <i>Note b</i>	29 500	32 226	2 726
	21	Autres recettes	900	1 206	306
		Total recettes propres	30 400	33 432	3 032
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>43 133</b>	<b>46 513</b>	<b>3 380</b>
		<b>DÉPENSES</b>			
III		<b>Frais fixes</b>			
	22	Personnel	16 568	16 536	32
	23	Collaborateurs extérieurs	506	433	73
	24	Bâtiments	1 845	1 836	9
	25	Transport et communications	674	541	133
	26	Services spécialisés	1 021	972	49
	27	Services fournis par l'OIT	196	152	44
	28	Réunions officielles	128	160	(32)
	29	Missions et frais de représentation	380	317	63
	30	Bibliothèque et ressources didactiques	44	58	(14)
	31	Amortissement	867	500	367
	32	Autres frais fixes	1 804	1 998	(194)
		Total frais fixes <i>Note 19c</i>	24 033	23 503	530
IV		<b>Frais variables</b>			
	33	Personnel temporaire	7 600	10 543	(2 943)
	34	Missions	1 150	1 243	(93)
	35	Indemnité de subsistance des participants	3 650	3 739	(89)
	36	Voyages des participants	2 500	2 083	417
	37	Enseignement extra-muros	300	402	(102)
	38	Livres, matériel didactique et autres fournitures	350	167	183
	39	Autres frais variables	3 350	4 269	(919)
	39a	Autres coûts liés aux autres recettes	350	320	30
		Total frais variables <i>Note 19d</i>	19 250	22 766	(3 516)
		<b>TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>43 283</b>	<b>46 269</b>	<b>(2 986)</b>
		<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT) D'EXPLOITATION</b>	<b>(150)</b>	<b>244</b>	<b>394</b>
V		<b>Autres postes</b>			
	40	Provision pour créances douteuses <i>Note 4</i>	0	(189)	(189)
	41	Gain / (perte) de change	0	51	51
	42	Annulation des/économies sur les engagements de l'exercice précédent	0	290	290
		<b>TOTAL AUTRES POSTES</b>	<b>0</b>	<b>152</b>	<b>152</b>
		<b>EXCÉDENT / (DÉFICIT) FINANCIER</b>	<b>(150)</b>	<b>396</b>	<b>546</b>

---

## **NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers ont été préparés conformément au Règlement financier du Centre, selon les principes et les modalités généralement admis en la matière et ils comprennent les états suivants: ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS, RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS, ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE et LIGNES DE CRÉDIT.

### **1. EXPOSÉ DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITÉS**

Le Centre, guidé par les principes inscrits dans le préambule de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail et dans la Déclaration de Philadelphie, a pour mission la formation au service du développement économique et social dans le respect et par la promotion des normes internationales du travail. Ses activités de formation, élaborées dans le cadre de la coopération technique du BIT, du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, sont principalement destinées aux cadres et aux responsables des États Membres.

### **2. EXPOSÉ DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX**

Les principes comptables et le système d'information comptable appliqués au Centre reflètent les dispositions du Règlement financier, approuvé par le Conseil du Centre ; ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus, selon la méthode de la comptabilité d'exercice adaptée, et tiennent compte, dans la mesure du possible, des normes comptables du système des Nations Unies.

#### **2.2 RÈGLES PARTICULIÈRES**

Les règles particulières suivantes ont un effet sensible sur les résultats présentés dans les états financiers.

- a) L'exercice financier du Centre correspond à l'année civile.
- b) Les états financiers du Centre sont établis suivant la méthode traditionnelle de la comptabilité au coût d'origine et ne reflètent pas les variations des prix des biens et des services.
- c) Aucune modification des procédures budgétaires et comptables n'a eu d'effet sensible sur la comparabilité des états financiers avec ceux des exercices précédents.
- d) Les recettes tirées de toutes les activités dont l'élément principal, à savoir la formation ou le conseil, s'est achevé avant la fin de l'exercice financier sont entièrement comptabilisées dans l'exercice financier en question. Dans le cas d'activités s'étalant sur plus d'un exercice financier, l'élément de revenu est enregistré dans les exercices respectifs en proportion de l'avancement de l'activité au cours de chacune des années considérées.

- 
- e) Toutes les dépenses, y compris celles relatives aux actions de suivi susceptibles d'être menées au cours d'une période successive, afférentes aux activités complétées avant la fin de l'exercice financier sont imputées ou comptabilisées au cours de cet exercice. Dans le cas d'activités s'étalant sur plus d'un exercice financier, les dépenses sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles ont été exécutées.
  - f) Les recettes et les dépenses sont comptabilisées et présentées séparément.
  - g) Les valeurs immobilisées acquises depuis juillet 1980 ont été comptabilisées à leur prix coûtant. Les achats et les cessions effectués dans une monnaie autre que le dollar des États-Unis ont été convertis en dollars des États-Unis au taux de change en vigueur aux Nations Unies à la date de la transaction. Un taux d'amortissement de 20 ou 10 pour cent par an, suivant la vie utile prévue, a été appliqué aux valeurs immobilisées. Cela constitue un écart par rapport au système de normes comptables des Nations Unies mais reflète plus précisément le coût d'utilisation de cet actif. Les contributions en espèces figurent dans les notes sur les états financiers.
  - h) L'état « Actif et passif, réserves et soldes des fonds » préparé à la fin de l'exercice financier ne contient aucune provision pour les indemnités de fin de contrat dues aux fonctionnaires qui quittent le Centre, car ces indemnités sont prélevées le cas échéant sur le Fonds des indemnités de fin de contrat de l'OIT, auquel le Centre verse des cotisations mensuelles.

En outre, conformément aux normes comptables des Nations Unies, le Centre ne comptabilise ni les congés non utilisés à la fin de l'exercice financier, ni la valeur actuarielle de ses obligations au titre des prestations liées à la protection de la santé du personnel après la cessation de service. Le Centre présente ces coûts potentiels dans les notes 21 et 22 des états financiers.

### **2.3 RÈGLES DE CONVERSION DES MONNAIES**

- a) Les états financiers du Centre sont exprimés en dollars des États-Unis. Les recettes et les dépenses effectuées dans une autre monnaie sont converties en dollars des États-Unis au taux de change comptable mensuel des Nations Unies en vigueur à la date de la transaction. S'agissant des états financiers, les éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que les dollars des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change comptable mensuel des Nations Unies en vigueur à la fin de l'exercice.
- b) Les pertes résultant des fluctuations monétaires sont compensées par les gains réalisés pendant le même exercice financier. À la fin de l'exercice financier, les gains nets sont portés au crédit des recettes accessoires (ajustements de change) ou les pertes nettes sont portées au débit des autres dépenses.



---

## ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS

### 3. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

#### *Fonds de fonctionnement*

Le total de l'encaisse et des dépôts à terme, au 31 décembre, comprend :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Encaisses sur comptes d'avances temporaires	18	17
Comptes courants bancaires	3 965	5 248
Dépôts à terme	9 875	10 752
Sous-total	13 858	16 017
À déduire : fonds administrés pour le compte du gouvernement de l'Italie	(2 641)	(2 917)
<b>TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME</b>	<b>11 217</b>	<b>13 100</b>

Les dépôts à terme auprès de la banque du Centre au 31 décembre 2005 s'élevaient à 9 875 422 dollars des États-Unis, dont 3 000 000 sont échus le 17 janvier 2006, 1 875 422 sont échus le 20 janvier 2006 et 5 000 000 sont échus le 15 mars 2006.

Le Centre détient également 630 000 dollars des États-Unis de fonds sur des comptes bancaires d'opérations courantes provenant de fonds du gouvernement de l'Italie et destinés à payer les dépenses liées à des projets arrivées à échéance.

#### *Fonds de roulement*

Le total de l'encaisse et des dépôts à terme, au 31 décembre, comprend :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Comptes courants bancaires	25	7
Dépôts à terme	2 700	2 700
<b>TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME</b>	<b>2 725</b>	<b>2 707</b>

Le fonds de roulement a été créé afin d'assurer au Centre la liquidité suffisante pour faire face à ses échéances financières dans le cadre de son activité courante.

---

Les dépôts à terme auprès de la banque du Centre s'élevaient à 2 700 000 dollars des États-Unis au 31 décembre 2005 et sont échus le 10 janvier 2006.

Les intérêts de 52 000 dollars des États-Unis accumulés pour l'année terminée le 31 décembre 2005 ont été transférés au fonds de fonctionnement.

### ***Fonds d'amélioration du campus***

Le total de l'encaisse et des dépôts à terme au 31 décembre 2005 représente le solde du compte courant bancaire de 400 000 euros, équivalant à 473 000 dollars des États-Unis, et un dépôt à terme auprès de la banque du Centre d'un montant de 1 500 000 euros (1 775 000 dollars des États-Unis), qui est échu le 23 janvier 2006.

## **4. SOMMES À RECEVOIR**

### ***Fonds de fonctionnement***

Le total des sommes à recevoir, au 31 décembre, comprend :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Sommes et produits à recevoir	9 451	5 960
Moins : provision pour créances douteuses	(274)	(361)
Sommes à recevoir net	9 177	5 599
Autres sommes à recevoir	172	399
<b>TOTAL NET SOMMES À RECEVOIR</b>	<b>9 349</b>	<b>5 998</b>

Le Centre a établi des provisions pour créances douteuses d'un montant total de 274 000 dollars des États-Unis (contre 361 000 dollars des États-Unis en 2004) en fin d'année. Il a couvert 50 pour cent de la valeur des dettes en suspens depuis plus d'un an et 100 pour cent de la valeur de la totalité des dettes en suspens depuis plus de deux ans. Au cours de l'année, le Centre a passé par profits et pertes un montant de 276 000 dollars des États-Unis en suspens depuis plus de trois ans prises en charge au cours des années précédentes, ce qui l'a conduit à augmenter le montant des provisions pour créances douteuses de 189 000 dollars des États-Unis.

L'augmentation des sommes et produits à recevoir est due pour l'essentiel à l'arrivée à échéance de versements provenant du gouvernement de l'Italie et concernant un certain nombre de grands projets.

---

## 5. AUTRES AVOIRS

Le total des autres avoirs, au 31 décembre, comprend :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Stock de matériel fongible	380	420
Moins : provision pour obsolescence	(58)	(58)
<u>Sous-total</u>	322	362
Dépenses anticipées et autres avances	252	206
<b>TOTAL AUTRES AVOIRS</b>	<b>574</b>	<b>568</b>

Le stock de matériel fongible inclut les publications en vente et le matériel didactique et autres biens fongibles destinés à être vendus ou utilisés à l'intérieur du Centre. Le stock est présenté dans les états financiers au plus bas de son coût d'acquisition et de sa valeur de marché. Une provision pour obsolescence a été défalquée du coût initial.

Les dépenses anticipées et les autres avances sont essentiellement constituées par les primes d'assurance et les avances sur les frais d'études qui sont versées aux fonctionnaires du Centre.

## 6. VALEURS IMMOBILISÉES

### *Valeurs immobilisées*

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Véhicules et équipement de bureau	Systèmes d'information	Matériel divers et mobilier	TOTAL
COÛT AU 1.1.2005	957	1 802	1 334	4 093
Ajouts en 2005	84	246	0	330
Cessions	(89)	(257)	0	(346)
Transferts et ajustements	0	0	0	0
COÛT AU 31.12.2005	952	1 791	1 334	4 077
AMORTISSEMENT AU 1.1.2005	669	1 083	1 221	2 973
Amortissement en 2005	112	324	64	500
Cessions	(89)	(248)	0	(337)
Transferts et ajustements	0	0	0	0
AMORTISSEMENT AU 31.12.2005	692	1 159	1 285	3 136
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2005	260	632	49	941

Les provisions pour amortissement des valeurs immobilisées sont calculées sur la base d'un taux annuel constant de 20 ou 10 pour cent suivant la durée de vie utile de ces valeurs. En règle générale, la durée de vie utile des véhicules, de l'équipement de bureau et des systèmes informatiques est estimée à cinq ans, et celle du matériel divers et du mobilier à dix ans.

Au cours de l'année, le Centre a remplacé du matériel d'équipement devenu obsolète pour les serveurs informatiques et équipement d'interprétation et a installé un groupe électrogène de secours pour le parc informatique.

## 7. PAIEMENTS OU CONTRIBUTIONS REÇUS D'AVANCE

Le montant de 5 969 000 dollars des États-Unis (5 924 000 dollars des États-Unis en 2004) est constitué essentiellement par les contributions destinées aux activités de formation futures. Les principales contributions reçues d'avance sont celles du ministère des Affaires étrangères de l'Italie pour le Projet Palestine et du ministère des Affaires étrangères de la Bulgarie pour le renforcement des capacités institutionnelles.

## 8. ENGAGEMENTS NON RÉGLÉS

Le montant de 3 709 000 dollars des États-Unis (2 978 000 dollars des États-Unis en 2004) se rapporte à des dépenses, encore à facturer, effectuées pour diverses activités telles que des cours et des services consultatifs, ainsi que des charges à payer concernant les frais fixes accumulés. Conformément à la note 2.2.e, les dépenses liées aux activités s'étalant sur plus d'un exercice financier sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles ont été encourues.

L'augmentation du montant des engagements non réglés résulte de l'augmentation des dépenses concernant l'OIT, de la régularisation d'une augmentation salariale avec effet rétroactif pour le personnel des services généraux et des dépenses qui seront imputées en 2006 sur le fonds d'investissement.

## 9. AUTRES SOMMES À PAYER ET AUTRES ENGAGEMENTS

Le montant de 3 451 000 dollars des États-Unis concernant les autres sommes à payer (2 987 000 dollars des États-Unis en 2004) représente les montants dus aux fournisseurs au titre de biens et services déjà reçus. Son augmentation est due à celle des montants dus à un certain nombre des fournisseurs du Centre à la fin de l'année.

L'augmentation du montant des autres engagements, qui est passé de 209 000 dollars des États-Unis en 2004 à 671 000 dollars des États-Unis en 2005, est imputable aux sommes transférées des fonds du gouvernement de l'Italie pour couvrir des dépenses liées à des projets et arrivées à échéance.

## 10. RÉSERVE GÉNÉRALE

La réserve générale représente le principal fonds de fonctionnement du Centre.

Son évolution figure ci-dessous :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Solde initial au 1 <sup>er</sup> janvier	8 695	7 389
Excédent pour l'année	396	1 486
Moins : transfert au fonds d'investissement (voir note 17)	(667)	(172)
Moins : coûts de pensions INPS approuvés lors de la 65 <sup>e</sup> session du Conseil du Centre	(118)	(8)
<b>Solde du fonds au 31 décembre</b>	<b>8 306</b>	<b>8 695</b>

Le Centre estime qu'au cours des années à venir, il pourra encore être appelé à payer un montant de 128 000 dollars des États-Unis au titre de coûts de pensions de l'Istituto Nazionale della Previdenza Sociale (INPS).

---

RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS

**11. RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

***Fonds de fonctionnement***

Les recettes provenant des contributions volontaires pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2005 comprennent :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL	2 937	2 937
GOUVERNEMENT DE L'ITALIE	9 708	9 620
GOUVERNEMENT DE LA FRANCE	119	111
RÉGION DE WALLONIE	73	0
RÉGION DU PIÉMONT	244	241
<b>TOTAL</b>	<b>13 081</b>	<b>12 909</b>

- a) La contribution de l'OIT de 2 937 000 dollars des États-Unis constitue la moitié de la contribution approuvée pour la période biennale 2004-2005, qui s'élève à 5 874 000 dollars des États-Unis.
- b) La contribution du gouvernement de l'Italie au Centre en 2005 s'est montée à 7 850 000 euros (7 850 000 euros en 2004), pour une contre-valeur de 9 708 000 dollars des États-Unis au taux de change en vigueur à la date de réception.
- c) Le gouvernement de la France a apporté une contribution de 92 000 euros (92 000 euros en 2004), pour une contre-valeur de 119 000 dollars des États-Unis au taux de change en vigueur à la date de réception.
- d) La région de Wallonie a apporté une contribution de 60 000 euros (aucune contribution en 2004), pour une contre-valeur de 73 000 dollars des États-Unis au taux de change en vigueur à la date de réception.
- e) La région du Piémont a apporté une contribution de 200 000 euros (200 000 euros en 2004), pour une contre-valeur de 244 000 dollars des États-Unis au taux de change en vigueur à la date de réception.

**12. RECETTES PROVENANT D'ACTIVITÉS DE FORMATION PRODUCTRICES DE RECETTES, DE FONDS REÇUS EN VERTU D'ACCORDS INTERORGANISATIONS ET DE CRÉDITS PROVENANT D'AUTRES FONDS**

***Fonds de fonctionnement***

(en milliers de dollars des États-Unis)

<b>ACTIVITÉS DE FORMATION PRODUCTRICES DE RECETTES</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
GOUVERNEMENT DE L'ITALIE (contribution volontaire)	7 896	8 178
GOUVERNEMENT DE L'ITALIE (autres)	5 244	3 774
UNION EUROPÉENNE (dont Commission européenne, Fondation européenne pour la formation et Fonds social européen)	3 002	4 571
BAILLEURS BILATÉRAUX / FONDS FIDUCIAIRES DIRECTS	6 777	6 497
AUTRES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES	838	331
<b>TOTAL ACTIVITÉS PRODUCTRICES DE RECETTES</b>	<b>23 757</b>	<b>23 351</b>
<b>FONDS REÇUS EN VERTU D'ACCORDS INTERORGANISATIONS</b>		
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – BUDGET ORDINAIRE	3 053	2 408
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – AUTRES	2 902	3 208
BANQUE MONDIALE	1 334	1 402
AUTRES INSTITUTIONS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	1 180	882
<b>TOTAL INTERORGANISATIONS</b>	<b>8 469</b>	<b>7 900</b>
<b>TOTAL recettes provenant des activités de formation</b>	<b>32 226</b>	<b>31 251</b>

Parmi les recettes provenant d'autres institutions multilatérales figure le montant de 211 000 euros (équivalant à 255 000 dollars des États-Unis) reçus de la Compagnia di Sanpaolo, qui est une organisation indépendante de la banque du Centre, la Sanpaolo IMI, pour des activités de formation spécifiques.

---

### 13. RECETTES ACCESSOIRES

Les recettes accessoires comprennent :

(en milliers de dollars des États-Unis)

	2005	2004
Activités et services non liés à la formation	788	963
Recettes diverses	136	123
<b>TOTAL RECETTES ACCESSOIRES</b>	<b>924</b>	<b>1 086</b>

Les recettes relatives aux activités et services non liés à la formation proviennent essentiellement des loyers, des contributions aux frais du Centre de la part des fournisseurs sous contrat ainsi que de l'École des cadres du système des Nations Unies, des cours de langues et de l'hébergement de visiteurs payants.

### 14. FRAIS FIXES

Les frais fixes se sont élevés à 1 095 000 dollars des États-Unis de plus qu'en 2004, soit 5 pour cent, principalement à cause de la dévaluation du dollar des États-Unis, qui s'est répercutée sur toutes les dépenses libellées en euros, y compris les salaires, d'un montant supérieur de 473 000 dollars des États-Unis à ceux de l'année précédente, les coûts de construction (d'un montant supérieur de 209 000 dollars des États-Unis) et les autres coûts fixes, d'un montant supérieur de 322 000 dollars des États-Unis.

### 15. FRAIS VARIABLES

Les frais variables ont été supérieurs de 1 169 000 dollars des États-Unis, soit 5 pour cent, à ceux de 2004, à cause de la dévaluation du dollar des États-Unis et de l'augmentation de 10 pour cent des activités de formation, auxquelles les frais variables sont directement liés.

### 16. EXCÉDENT NET DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES

L'excédent net des recettes par rapport aux dépenses de 106 000 dollars des États-Unis (un excédent de 1 224 000 dollars des États-Unis en 2004) a été accru par des annulations ou des économies sur les engagements de l'exercice précédent s'élevant à 290 000 dollars des États-Unis (262 000 dollars des États-Unis en 2004). Il en a résulté un excédent de 396 000 dollars des États-Unis qui a été transféré à la réserve générale (v. note 10).



## **Autres fonds**

### **17. PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET FONDS D'INVESTISSEMENT RELATIF**

Le Conseil du Centre, lors de sa 63<sup>e</sup> session, a approuvé la mise en œuvre du troisième Plan de développement (document CC63/4) et du fonds d'investissement s'y rapportant. Le fonds d'investissement a été modifié par le Conseil lors de sa 64<sup>e</sup> session (document CC 64/5/b).

Le Plan de développement actuel s'est achevé le 31 décembre 2005. Le projet d'un nouveau plan concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2011 est présenté à ce Conseil dans un autre document. Une dépense de 180 000 dollars des États-Unis ayant fait l'objet d'un engagement dans le cadre du plan arrivé à son terme au 31 décembre 2005 mais non effectuée à la fin de 2005 a été imputée sur le fonds de fonctionnement en 2005.

En 2005, un montant de 667 000 dollars des États-Unis (172 000 dollars des États-Unis en 2004) a été consacré aux programmes d'investissement ci-dessous.

Ce montant a été transféré de la réserve générale (voir la note 10 ci-dessus).

<b>Programme</b>	<b>Dollars des États-Unis</b>
<b>Troisième fonds d'investissement</b>	
Intégration des questions de genre	20
Qualité de la formation	122
Technologies de l'information	126
Extension du champ d'action	105
Association plus étroite avec le BIT	294
<b>TOTAL NET DES DÉPENSES EN 2005</b>	<b>667</b>

### **18. FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS**

En décembre 2002, le gouvernement italien a apporté au Centre une contribution initiale extraordinaire de 516 000 euros (512 000 dollars des États-Unis à cette date) pour financer les travaux urgents de mise aux normes de sécurité des bâtiments.

En 2004 et 2005, les fonds ci-dessous ont été accordés afin de permettre la mise aux normes de sécurité des bâtiments et de financer les dépenses extraordinaires liés à la rénovation des structures hôtelières destinées à accueillir un village des médias pendant les Jeux olympiques d'hiver 2006 :

<b>Date de réception des fonds</b>	<b>Origine des fonds</b>	<b>Montant en euros</b>
1 <sup>er</sup> décembre 2002	Gouvernement de l'Italie	516 500
7 décembre 2004	Gouvernement de l'Italie	569 500
27 janvier 2004	Compagnia di San Paolo	25 000
16 septembre 2004	Région du Piémont	1 000 000
4 novembre 2004	SanPaolo IMI S.p.A.	83 600
6 septembre 2005	Région du Piémont	1 000 000

En 2005, 507 000 dollars des États-Unis ont été consacrés à des améliorations du campus, ce qui amène le coût du projet depuis son lancement à 1 928 000 dollars des États-Unis. Les dépenses incluent la construction du bâtiment d'accueil temporaire et du mobilier et des équipements destinés aux nouvelles chambres d'hôtel et aux parties communes, aux honoraires de l'architecte chargé de la surveillance des travaux et au nettoyage final des infrastructures hôtelières à la fin des travaux.

Le solde disponible de 2 248 000 dollars des États-Unis sera utilisé pour acquitter les factures de fournisseurs exigibles et pour apporter d'autres améliorations aux infrastructures du campus au cours des prochaines années.

## LIGNES DE CRÉDIT

### 19. LIGNES DE CRÉDIT

#### *Fonds de fonctionnement*

##### a) Contributions volontaires

La contribution du gouvernement italien s'est montée à 7 850 000 euros, comme prévu au budget. L'excédent de 262 000 dollars des États-Unis a été entièrement imputable aux différences de change.

Le gouvernement de la France a versé une contribution de 92 000 euros, comme prévu au budget. L'excédent de 9 000 dollars des États-Unis a été entièrement imputable à des différences de change.

La région Piémont a versé une contribution de 200 000 euros, comme prévu au budget. L'excédent de 4 000 dollars des États-Unis a été entièrement imputable à des différences de change.

La région de Wallonie a versé une contribution exceptionnelle de 60 000 euros.

##### b) Recettes propres

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<b>Budget 2005</b>	<b>Recettes réelles 2005</b>	<b>Écart budgétaire</b>
Formation en groupe et services consultatifs	28 100	30 986	2 886
Publications	1 400	1 240	(160)
<b>TOTAL DES RECETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FORMATION</b>	<b>29 500</b>	<b>32 226</b>	<b>2 726</b>

Les recettes totales provenant des activités de formation ont dépassé de 9 pour cent les prévisions de 2005. Cela s'explique par une demande accrue d'activités de formation et par la dévaluation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro.

---

### **c) Frais fixes**

Les frais fixes ont été inférieurs de 530 000 dollars des États-Unis au budget (supérieurs de 787 000 dollars des États-Unis en 2004) en dépit de l'effet défavorable de la dévaluation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, et cela principalement en raison de la réduction des coûts salariaux résultant du gel d'un certain nombre de postes, de l'efficacité du contrôle des coûts sur toutes les dépenses générales et de charges d'amortissement inférieures aux prévisions budgétaires du fait que des acquisitions de biens de capital fixe n'ont pas été effectuées.

### **d) Frais variables**

Il convient de rappeler que les frais variables du Centre sont exclusivement liés à la mise en œuvre d'activités spécifiques. Le programme évolue au cours de l'exercice budgétaire conformément au financement disponible. Le niveau de ces frais lui-même évolue donc en fonction du programme d'activités, de même qu'il est sujet à des variations résultant de la diversité des facteurs de coûts associés à l'exécution des activités du Centre, y compris les variations des taux de change.

Les dépenses variables ont été supérieures de 7 pour cent aux prévisions budgétaires, et cela principalement à cause de l'augmentation des recettes (supérieures de 9 pour cent).

### ***Tous les fonds***

## **20. ENGAGEMENTS FUTURS**

Au 31 décembre 2005, le Centre avait des engagements futurs au titre du fonds de fonctionnement pour l'achat de biens de capital fixe d'un montant de 89 000 dollars des États-Unis et de 56 000 dollars des États-Unis au titre du fonds pour l'amélioration du campus.

## **21. CONGÉS ACCUMULÉS ET INDEMNITÉS DE CESSATION DE SERVICE**

Le Centre, conformément aux normes comptables des Nations Unies, ne comptabilise ni les congés non utilisés à la fin de l'exercice financier ni les indemnités de cessation de service qui seraient dus au personnel. Le passif correspondant aux congés accumulés au 31 décembre 2005 est estimé à 2 296 000 dollars des États-Unis (2 233 000 dollars des États-Unis en 2004) et celui correspondant aux indemnités de fin d'emploi à 9 048 000 dollars des États-Unis (9 438 000 dollars des États-Unis en 2004).

## **22. PROTECTION DE LA SANTÉ DU PERSONNEL APRÈS LA CESSATION DE SERVICE**

Les fonctionnaires partant à la retraite ont le droit, à certaines conditions, de poursuivre leur affiliation à la CAPS (Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel) en versant une cotisation annuelle de 2,8 pour cent du montant total des prestations de pension qu'ils perçoivent. La CAPS n'a pas suffisamment de fonds propres provenant

---

des cotisations et une évaluation actuarielle effectuée au 31 décembre 2005 a estimé à 30 166 000 dollars des États-Unis les obligations du Centre au titre des prestations liées à la protection de la santé du personnel après la cessation de service. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre, conformément à la pratique comptable des Nations Unies.

### **23. CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (CCPPNU)**

Le Centre international de formation de l'OIT est une organisation affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime de prestations définies à capitalisation. L'engagement financier de l'organisation envers la CCPPNU consiste en sa contribution obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies, de même que sa participation financière éventuelle en vue de combler tout déficit actuariel, en vertu de l'article 26 des statuts de la Caisse. Un tel paiement n'est requis qu'au cas où l'Assemblée générale des Nations Unies invoquerait les dispositions de l'article 26, si, à la suite d'une évaluation actuarielle, il s'avérait nécessaire de combler un déficit à la date de l'évaluation. Lors de la rédaction de ce rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué ces dispositions.

### **24. FONDS DE RÉINSTALLATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES SUR LA CRIMINALITÉ ET LA JUSTICE**

L'UNICRI a été transféré de Rome à Turin en 2000. Le Centre a assuré la gestion, pour le compte de l'UNICRI, des fonds nécessaires pour couvrir les coûts de la délocalisation de Rome et de la restructuration du pavillon qu'il occupe actuellement. Au 31 décembre 2005, le Centre détenait un solde de 51 000 euros pour le compte de l'UNICRI (87 000 euros en 2004). Au cours de l'année 2005, 36 000 euros ont été consacrés à la rénovation.

### **25. CONTRIBUTIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES (NON VÉRIFIÉES)**

L'OIT a apporté gracieusement 23 mois/travail en 2005 (35 mois/travail en 2004).

Le gouvernement français a apporté gracieusement un total de 24 mois/travail.

Le terrain et les bâtiments sont loués par la Ville de Turin pour une somme symbolique ; la valeur du terrain et des bâtiments n'est pas connue.

---

## **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états suivants: Actif et passif, Réserves et soldes des fonds (État I), Recettes et dépenses, Évolution des réserves et soldes des fonds (État II), Évolution de la situation financière (État III), Lignes de crédit (État IV), et les Notes sur les états financiers (Notes 1 à 25) sont approuvés.

(signé)

François Eyraud  
Directeur exécutif  
Centre de Turin

(signé)

Peter S. Jones  
Trésorier et chef des Services financiers

---

## OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### **Au Conseil du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail**

J'ai procédé à la vérification des états financiers ci-joints, comprenant les États I à IV et les Notes 1 to 24, du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice financier qui s'est achevé le 31 décembre 2005.

### **Responsabilités respectives**

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Directeur, comme il est exposé au Chapitre V des Règles de gestion financière. La responsabilité qui m'incombe consiste à exprimer mon opinion sur ces états financiers sur la base de la vérification que j'ai effectuée conformément au Chapitre VIII des Règles de gestion financière.

### **Les bases de mon opinion**

J'ai vérifié les comptes du Centre conformément aux normes comptables communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'aux normes comptables internationales. Selon ces normes, je suis tenu de préparer et d'exécuter cette vérification afin d'obtenir des assurances suffisantes sur le fait de savoir si les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. Une vérification des comptes inclut l'examen, sur la base de tests, et selon ce que le vérificateur considère comme nécessaire dans les conditions données, des éléments d'appréciation présentés à l'appui des sommes et des données figurant dans les états financiers. Elle comporte également l'évaluation des principes comptables utilisés et des prévisions importantes formulées par le Directeur du Centre, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers. Je considère que ma vérification constitue une base suffisante pour former mon opinion.

### **Opinion du Commissaire aux comptes**

Selon mon opinion, ces états financiers reflètent fidèlement, sous tous ses aspects importants, la situation financière au 31 décembre 2005 et les résultats des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice qui s'est achevé à cette date concernant la politique comptable du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail telle qu'elle est exposée dans la Note 2 des états financiers.

En outre, selon mon opinion, les transactions du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, sur lesquelles j'ai effectué des tests dans le cadre de ma vérification, ont, sous tous leurs aspects importants, été conformes aux Règles de gestion financière et à la législation en vigueur.

Conformément aux Articles 25 à 28 des Règles de gestion financière et aux Mandats additionnels régissant la vérification externe des comptes qui y sont annexées, j'ai également produit un rapport exhaustif sur ma vérification des états financiers du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail.

(signé)

Sir John Bourn  
Contrôleur et vérificateur général, Royaume-Uni  
Commissaire aux comptes

Londres, le 9 octobre 2006



***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN  
LE 31 DÉCEMBRE 2005***

<i>Table des chapitres :</i>	
	Paragraphe
<b>Un résumé analytique</b>	1-9
<b>Les conclusions détaillées</b>	10-18
Les questions financières	
<b>Les questions de gestion</b>	
○ Examen des accords de partage des coûts d'utilisation du campus	19-25
○ Les arrangements de gestion de la trésorerie	26-34
○ La gestion des absences pour maladie	35-43
<b>La suite donnée aux recommandations antérieures</b>	44-46
<b>Remerciements</b>	47
<b>Portée et approche de la vérification</b>	Annexe I

---

## Un résumé analytique

- *Une opinion sans réserves sur les états financiers ;*
- *Quatre recommandations pour l'amélioration des procédures et contrôles financiers ;*
- *Deux recommandations pour un partage plus équitables des coûts communs d'utilisation du campus et pour assurer le recouvrement des coûts auprès des autres utilisateurs des installations du campus ;*
- *Deux recommandations pour l'amélioration de la gestion de la trésorerie visant à assurer la conformité des arrangements avec une stratégie approuvée et soumise au contrôle de la direction ; et*
- *Trois recommandations pour l'amélioration de la gestion des absences pour maladie.*

### Les résultats globaux de la vérification

1. Ma vérification ayant donné des résultats satisfaisants et n'ayant révélé ni lacunes ni erreurs jugées importantes au regard de l'exactitude, de la complétude et de la validité des états financiers dans leur ensemble, j'ai approuvé sans réserve les états financiers du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (le Centre).
2. J'ai vérifié les comptes du Centre conformément aux articles 25 à 28 du Règlement financier et aux normes comptables communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'aux normes comptables internationales.
3. En complément de ma vérification des états financiers, j'ai formulé un certain nombre d'observations sur des questions financières et de gestion qui résultent du travail de vérification effectué au Centre.



---

## Les questions financières

4. Mon rapport attire l'attention sur un certain nombre de domaines dans lesquels je considère que d'autres améliorations de la gestion financière du Centre pourraient être obtenues. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport de l'année dernière, la dépendance de la production des états financiers par rapport au Trésorier demeure excessive, et j'encourage le Centre à impliquer davantage de personnel dans la préparation de ces états financiers, avec l'objectif de les produire de manière plus opportune. J'ai reçu les avant-projets d'états financiers de 2005, ainsi que les pièces justificatives, à la mi-juillet, soit environ sept mois après la clôture de l'exercice. La participation d'un personnel plus nombreux aiderait à faciliter une préparation plus rapide des états financiers et permettrait au Trésorier d'entreprendre l'examen des comptes provisoires avant la vérification.
5. J'ai observé l'existence d'une latitude pour poursuivre l'amélioration du contrôle financier grâce à un examen et à une analyse réguliers des variations budgétaires en cours d'année, ce qui aurait pour effet de renforcer la responsabilisation et de sensibiliser les administrateurs à l'utilisation qu'ils font du budget tout au long de l'année. J'ai également reconnu la nécessité d'améliorer et de systématiser les procédures de gestion de la dette, afin d'assurer en temps opportun le recouvrement des contributions non acquittées ou de frais de formation.
6. Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai cerné quelques faiblesses notables dans les arrangements de vérification interne du Centre, assurée par l'unité de vérification interne de l'OIT. En 2005, cette unité a entrepris d'examiner l'utilisation de collaborateurs extérieurs par le Centre. J'ai toutefois noté l'absence persistante d'un processus systématique de gestion des risques, et le niveau de l'activité de vérification interne est demeuré insuffisant pour apporter au Directeur des assurances appropriées sur le fonctionnement des contrôles.

## Examen des accords de partage des coûts d'utilisation du campus

7. À la suite d'une demande présentée par la direction, j'ai entrepris un examen des arrangements de partage des coûts d'utilisation pour les organisations qui utilisent le campus du Centre de Turin. Les coûts communs sont assumés par le Centre puis reportés au débit des utilisateurs dans le cadre de différents arrangements, qui n'ont pas subi de révision depuis un certain temps. Mon examen m'a permis de constater qu'il existait une latitude pour une révision de la formule de répartition utilisée pour calculer ces reports de coûts, qui permettrait de porter les coûts communs au débit de l'ensemble des utilisateurs du campus sur une base plus cohérente et plus équitable. J'ai noté que l'École des cadres du système des Nations Unies (ECSNU) n'acceptait pas d'assumer sa part des frais communs

---

d'entretien du campus, ce qui occasionnait un défaut de recouvrement des coûts communs par le Centre atteignant le montant de 21.886 dollars des États-Unis.

### **Les arrangements de gestion de la trésorerie**

8. J'ai examiné les arrangements actuels de gestion de la trésorerie adoptés par le Centre en ce qui concerne les soldes en espèces importants. Au moment de ma vérification, ils représentaient un total de quelque 21,6 millions de dollars des États-Unis, dont une partie était engagée pour être utilisée en 2006 et au-delà. J'ai noté que le Centre n'avait pas formulé de stratégie d'investissement de ces fonds et qu'il n'avait pas spécifié d'arrangements assurant un contrôle convenable des risques investissement. J'ai donc formulé un certain nombre de recommandations visant à assurer des améliorations dans ces domaines, parmi lesquelles l'approbation d'une stratégie explicite de gestion de la trésorerie ; la comparaison régulière des retours d'investissements avec ceux que proposent d'autres institutions ; des contrôles assurant la répartition des risques investissement ; et une meilleure évaluation des besoins en devises, afin de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change. Ces améliorations seraient sous-tendues par une meilleure surveillance exercée par le Comité financier du Centre et l'implication du Comité des placements de l'OIT.

### **La gestion des absences pour maladie**

9. Les dépenses de personnel représentent pour le Centre son secteur de dépenses le plus important. La gestion de ces dépenses est par conséquent cruciale dans la perspective de la réalisation de ses objectifs financiers. En outre, il est essentiel d'assurer une gestion efficiente et efficace du personnel pour permettre au Centre de dispenser ses services et de répondre aux besoins opérationnels. Un aspect crucial de cette question réside dans la manière dont le Centre gère les absences pour maladie, qui ont représenté en moyenne, au cours de la période 2003-2005, la perte de quelque 1.758 jours par année. Dans le cadre de ma vérification pour 2005, j'ai envisagé la nécessité d'une amélioration de la gestion grâce à une meilleure analyse des tendances et des données relatives aux absences pour maladie. Actuellement, l'administration n'analyse pas ces données et n'est donc pas en mesure de concentrer les ressources sur la gestion des secteurs où les taux d'absence pour maladie sont le plus élevés. J'ai également examiné la nécessité d'une amélioration des procédures administratives incluant des entretiens de retour au travail et la communication confidentielle des raisons des absences pour maladie.

---

# Les conclusions détaillées du rapport

## Les questions financières

- *Examen des résultats financiers du Centre*
- *Améliorer les délais de préparation et l'examen des états financiers ;*
- *Renforcer le contrôle budgétaire grâce à une amélioration et à une régularisation des rapports sur les variances financières ;*
- *Officialiser les processus de gestion de la dette afin d'assurer un suivi régulier de l'ensemble des dettes en vue d'un recouvrement en temps opportun ; et*
- *Assurer un contrôle interne plus efficace grâce à une vérification interne centrée sur les risques.*

### Les résultats financiers

10. Les états financiers montrent un excédent net d'exploitation de 396.000 dollars des États-Unis, après la prise en compte d'une provision pour créances douteuses de 189.000 dollars des États-Unis et des économies sur les engagements de l'exercice précédent s'élevant à 290.000 dollars des États-Unis. Cet excédent a été transféré à la réserve générale. L'année 2005 a vu une réduction du niveau de l'excédent de la réserve générale de quelque 1,09 million de dollars des États-Unis par rapport à l'année précédente, ce qui résulte dans une large mesure d'une augmentation des coûts qui n'a pas été compensée par une augmentation équivalente des recettes provenant des droits de formation ou des contributions. Les contributions volontaires ont augmenté de 1,3 pour cent et les recettes provenant des activités de formation de 3,1 pour cent. Les dépenses fixes ont augmenté de 4,9 pour cent et les dépenses variables de 5,2 pour cent. Le secteur où l'augmentation des dépenses a été le plus considérable a été celui des coûts salariaux et de l'assistance de personnel temporaire, où les coûts ont été supérieurs de 1,45 million de dollars des États-Unis à ceux de 2004.

11. À la clôture de 2005, la réserve générale du Centre présentait un solde positif de 8,3 millions de dollars des États-Unis, bien qu'il convienne de noter, lorsque l'on examine la

---

santé financière globale du Centre, que les normes comptables du système des Nations Unies n'exigent pas du Centre qu'il prenne en compte dans son état de l'actif et du passif les engagements futurs contractés au cours des opérations. Comme pour d'autres organisations internationales, la dimension de ces engagements continue d'augmenter et demandera une poursuite du financement dans les années à venir. Ces engagements sont essentiellement liés aux congés accumulés (2,2 millions de dollars des États-Unis) et aux prestations d'assurance-maladie après la cessation de service (30,2 millions de dollars des États-Unis). Le Conseil du Centre et la direction devraient continuer de prendre soigneusement note de la dimension de ces engagements à long terme.

### **La préparation des états financiers**

12. Le Centre a assuré la clôture de ses comptes pour 2005 le 30 avril 2006 et a fourni à la mi-juillet un ensemble complet d'avant-projets d'états financiers accompagnés des pièces justificatives en vue de cette vérification. Je considère qu'il existe une latitude pour se rapprocher du calendrier fixé par l'Organisation internationale du Travail, qui présente ses états financiers complets à la fin du mois de mars en vue de leur certification et de leur vérification pour le 30 avril. Une clôture avancée permettrait à la direction d'obtenir plus tôt des assurances sur la situation financière et les résultats d'exploitation, ce qui donnerait la possibilité de baser les décisions financières sur des informations précises.
13. Dans mon rapport de vérification des comptes pour 2004, j'ai noté la dépendance excessive du Centre par rapport au Trésorier pour la présentation des états financiers, et j'ai encouragé le Centre à impliquer un plus grand nombre de personnels dans le processus de préparation. La dépendance par rapport à une personne clé présente des risques en matière de continuité des activités et de plans d'urgence, par exemple, et contribue à retarder la préparation des états financiers. Il est important de noter que la dépendance par rapport au Trésorier signifie que les comptes n'ont subi aucun examen détaillé de l'administration avant d'être soumis à la vérification. Une amélioration des arrangements réduirait les risques, améliorerait la responsabilisation et donnerait davantage d'assurance au Directeur pour assumer ses responsabilités dans le maintien d'un solide contrôle interne et d'états financiers exacts.

---

## **Contrôles financiers**

14. Dans le cadre de ma procédure de vérification, j'ai étudié les variations des dépenses et des recettes par rapport à l'année précédente et au budget approuvé. Cette étude m'a permis de constater que l'administration n'entreprend actuellement aucune analyse de variance pour identifier et étudier les variations entre ces deux indicateurs. Je considère qu'une analyse de variance systématique, régulièrement étudiée par un groupe de hauts dirigeants, faciliterait l'amélioration du contrôle des coûts et une meilleure compréhension de l'information financière. Pour y contribuer, la remise de rapports réguliers en prévision du budget et l'obligation faite aux responsables du budget d'expliquer les variances importantes aideraient à déterminer les erreurs de codage potentielles et à accroître la responsabilisation dans le contrôle des coûts. Ce processus permettrait un contrôle financier efficace qui est couramment utilisé dans d'autres organisations internationales et dont le mécanisme assure une surveillance plus efficace de la gestion financière.

## **La gestion de la dette**

15. Au 31 décembre 2005, le solde des contributions et des sommes à recevoir atteignait pour le Centre le montant considérable de 9,6 millions de dollars des États-Unis, en augmentation substantielle par rapport à celui des sommes non acquittées au terme de l'exercice précédent, qui s'élevaient à 6,4 millions de dollars des États-Unis (j'ai toutefois noté qu'un montant complémentaire de 3,8 millions de dollars des États-Unis avait été recouvré peu de temps après la fin de l'exercice). Le niveau atteint par les sommes à recevoir indique qu'il demeure nécessaire, pour le Centre, d'optimiser ses efforts pour recouvrer les sommes non acquittées ou, le cas échéant, d'envisager la nécessité de les inscrire aux pertes et profits. Dans le Rapport du Commissaire aux comptes pour 2003, j'ai signalé la nécessité d'améliorer la gestion de la dette, y compris par une politique de gestion plus officialisée et systématique. Il n'existe pas encore de politique de recouvrement officielle ni de suivi systématique des dettes non acquittées. Je souligne donc la nécessité d'établir ce type de mécanisme afin d'assurer un recouvrement des actifs en temps opportun et d'optimiser les mouvements de trésorerie.

## **Autres questions financières**

### **Vérification interne**

16. Dans le rapport du Commissaire aux comptes pour 2004, j'ai relevé que la vérification interne n'avait pas été suffisante pour apporter au Directeur du Centre un niveau de

---

certitude approprié concernant le fonctionnement satisfaisant des contrôles internes. En 2005, la vérification interne a examiné l'utilisation de collaborateurs extérieurs par le Centre, et un rapport a été approuvé par la direction en juillet. Néanmoins, le défaut de planification des contrôles financiers internes du Centre sur la base des risques a persisté, et je considère que le niveau de la couverture assurée par la vérification – qui a coûté au Centre, en 2005, un total de 81.000 dollars des États-Unis – demeure insuffisant pour apporter au Directeur un niveau de certitude approprié concernant l'environnement des contrôles financiers internes du Centre.

### **Cas de manœuvre frauduleuse ou présumée telle et versements à titre gracieux**

17. Aux termes du mandat relatif à la vérification des comptes contenu dans le Règlement financier, je suis tenu de signaler tous les cas de manœuvre frauduleuse ou présumée telle. Le Directeur m'a informé qu'aucun cas de manœuvre frauduleuse ou présumée telle ne lui avait notifié en 2005, ce qui m'a été confirmé par le chef des contrôles financiers internes. Ma vérification n'a permis de déceler aucun cas de manœuvre frauduleuse ou présumée telle au cours de l'année.
18. Le Directeur a confirmé qu'il n'y avait pas eu de versements à titre gracieux au cours de l'année 2005, et cette déclaration concorde avec les conclusions de ma vérification.

*Recommandation 1 : Je recommande que le Centre envisage d'avancer, éventuellement à la fin avril, la date butoir de la production des états financiers annuels ; et qu'il implique un plus large éventail de personnels financiers appropriés dans le processus de préparation des états financiers, afin que le Trésorier puisse étudier et diriger efficacement cette préparation.*

*Recommandation 2 : Je recommande que le Centre introduise la présentation de rapports réguliers sur les variances budgétaires afin d'améliorer la gestion et le contrôle financiers.*

*Recommandation 3 : Je recommande que le Trésorier instaure une politique officielle et des procédures améliorées de gestion de la dette afin d'assurer un recouvrement opportun et efficace des dettes non acquittées.*

---

*Recommandation 4 : Je recommande que le Directeur, en donnant confirmation au Conseil, engage la haute direction de l'OIT et prenne des mesures afin d'assurer une meilleure couverture à la vérification interne conformément à un plan de vérification basée sur les risques, afin d'obtenir des assurances suffisantes sur le fonctionnement des contrôles financiers internes du Centre.*

## Les questions de gestion

*Observations et recommandations visant à améliorer les processus de gestion et à promouvoir davantage d'efficacité et d'efficacités dans l'utilisation des ressources :*

- *La nécessité d'une étude de la répartition des coûts d'entretien du campus, afin d'établir une base équitable de recouvrement auprès des utilisateurs ;*
- *Les avantages d'une stratégie de gestion de trésorerie approuvée, supervisée par un comité d'investissement ; et*
- *Les moyens d'améliorer la gestion des absences pour maladie pratiquée par le Centre.*

### Les arrangements de partage des coûts d'utilisation du campus

#### Rappel des faits

19. À la demande de la direction, j'ai procédé à un examen de l'accord de partage des coûts du Centre avec l'École des cadres du système des Nations Unies (ECSNU). J'ai également examiné des accords de substitution pour le partage des coûts afin d'évaluer la mesure dans laquelle le Centre recouvre une part équitable des coûts communs auprès des utilisateurs du campus. Le Centre héberge un certain nombre d'organismes des Nations Unies et d'ONG sur son campus. Outre l'ECSNU, il reçoit l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), le Centro UNESCO Turin et la Société italienne pour l'organisation internationale (SIOI). Une agence de la Banque SanPaolo est également installée sur le campus. Chaque organisation, à l'exception du Centro UNESCO Turin, verse une contribution au Centre pour couvrir les dépenses communes d'entretien du campus.
20. L'équité et la cohérence de ces arrangements n'ont jusqu'ici fait l'objet d'aucun examen détaillé, et la base de répartition des coûts n'a pas été révisée par l'administration depuis un certain temps. J'ai cherché à savoir si les arrangements de partage des coûts offraient un

moyen équitable et pratique de répartir ces coûts, et s'ils protégeaient le Centre contre l'imputation de coûts qui devraient être imputables à d'autres utilisateurs du campus. Selon les accords actuels, les coûts de toutes les installations communes devraient être partagés entre les utilisateurs du campus et inclure les coûts de l'entretien, de l'équipement et des services imputables aux zones partagées. Le Tableau 1 présente une analyse des accords actuels et la base de répartition des coûts dans chaque cas. Plusieurs de ces accords sont anciens et ne reflètent donc pas nécessairement le fait que le campus, la nature des opérations et les activités des utilisateurs ont évolué avec le temps.

*Tableau 1 : Accords conclus entre le Centre et les organisations qui utilisent le campus*

<b>Occupant</b>	<b>Date de l'accord</b>	<b>Méthode utilisée pour la répartition des coûts</b>
École des cadres du système des Nations Unies	Janvier 2002	Zone occupée.
UNICRI	Juin 1996	Nombre de membres du personnel et de clients qui occupent le campus du Centre ; et zone occupée.
Centro UNESCO	La vérification n'a conclu à l'existence d'aucun accord	Aucune contribution reçue.
SIOI	1990	Loyer établi à l'origine, augmenté en fonction de l'inflation.
Banque SanPaolo	Juillet 2006	Base de location commerciale.

## **La base actuelle de répartition des coûts**

21. Le total des coûts d'entretien du campus s'est élevé en 2005 à 2,7 millions de dollars des Etats-Unis, et ces coûts ont été réimputés conformément aux accords et aux pratiques qui étaient alors en vigueur dans ce domaine. Dans le cadre de mon étude, j'ai évalué les coûts réellement assumés par les occupants du campus selon deux méthodes de répartition possibles : en fonction du nombre de membres du personnel de l'organisation et de participants occupant le campus en 2005 ; et en fonction de l'espace occupé par les organisations qui utilisent le campus (Tableau 2).



Tableau 2 : Coûts réels perçus par le Centre et coût théorique selon des méthodes différentes de répartition des coûts

Organisation occupant les lieux	Coûts réellement perçus en dollars des États-Unis pour l'année achevée le 31 décembre 2005	Coûts à percevoir estimés sur la base du nombre de personnels et d'étudiants occupant le campus	Coûts à percevoir estimés sur la base de l'espace occupé
Centre international de formation de l'OIT	2 349 129	2 220 535	2 450 850
École des cadres du système des Nations Unies	69 403	233 741	87 226
UNICRI	257 136	210 366	119 139
Centro UNESCO	0	17 531	5 927
Société italienne pour l'organisation internationale (SIOI)	5 222	11 687	38 902
Banque SanPaolo	30 500	17 531	9 346
<b>Total</b>	<b>2 711 390</b>	<b>2 711 391</b>	<b>2 711 390</b>

Note : L'UNICRI est la seule organisation installée sur le campus qui dispose de ses propres compteurs d'eau et d'électricité, et qui acquitte donc les frais de consommation correspondants. Les coûts indiqués pour l'UNICRI représentent une estimation établie sur la base d'un montant proportionnel de l'ensemble des coûts communs à seule fin indicative.

22. Le partage des coûts entre les différents utilisateurs actuellement admis diffère entre ces derniers, ce qui complique les comparaisons et rend les répartitions plus difficiles. Ainsi, par exemple, l'UNICRI et l'ECSNU pratiquent des méthodes de partage des coûts différentes. Les coûts imputés à l'ECSNU sont répartis sur la base de la surface occupée, alors que ceux de l'UNICRI le sont généralement sur la base du nombre de membres du personnel par rapport à ceux du Centre, les frais liés aux équipements collectifs étant directement assumés par l'UNICRI. Il est évident que de telles différences ne concordent pas avec le concept d'une répartition équitable des coûts partagés. Actuellement, le Centro UNESCO Turin ne supporte aucunement les coûts liés à l'utilisation qu'il fait des installations du campus ; quant à la Société italienne pour l'organisation internationale (SIOI), elle verse des sommes nettement inférieures par rapport aux autres utilisateurs, si le Centre devait utiliser une base de répartition plus équitable. Les préoccupations d'équité

---

devraient être prises en compte, car le Centre finance effectivement l'utilisation du campus par la SIOI comme par le Centro UNESCO.

23. La Banque SanPaolo diffère des autres organisations qui utilisent le campus de par sa nature commerciale. Il semble donc approprié qu'elle soit redevable d'un loyer commercial destiné à compenser les coûts supportés par l'ensemble des utilisateurs du campus, et le Centre s'est donc basé sur les loyers commerciaux pratiqués à Turin pour établir le niveau de la contribution apportée par la banque.
24. J'ai relevé un certain nombre de facteurs concernant lesquels les accords actuels ne reflètent pas nécessairement une répartition équitable des coûts, y compris les récentes améliorations apportées au campus et la mise en place de nouvelles installations de cuisine et de restauration, dont le coût est actuellement supporté par le Centre. J'ai étudié l'accord relatif à l'ECSNU (autorisé en application du document du Conseil CC63/5) et conclu à une insuffisance de recouvrement auprès de l'ECSNU atteignant 21.886 dollars des États-Unis pour l'année 2005. Il est nécessaire d'examiner les possibilités de renégociation des accords locatifs pour faire en sorte que la répartition des coûts s'opère sur une base plus équitable et que les dépenses communes n'aient pas d'incidence négative pour le Centre.

### **La future répartition des coûts**

25. Ces constatations indiquent que la base actuelle de répartition des coûts mérite d'être révisée par l'administration au profit d'une base plus juste et équitable applicable à tous les utilisateurs du campus. Il existe une latitude pour l'amélioration de la cohérence dans la méthode de répartition des coûts par le recours à une base simple et systématique couvrant toutes les organisations et prenant en compte l'ensemble des dépenses communes d'entretien du campus. Cette initiative permettrait de réimputer pour l'ensemble des utilisateurs du campus une part équitable du quantum global des dépenses. Mes constatations indiquent que dans le cas de l'ECSNU, la base actuelle de répartition ne permet pas au Centre de recouvrer la totalité des dépenses communes, si bien qu'il en supporte une part plus importante qu'il ne convient. Le fait que le Centro UNESCO Turin ne participe en rien au partage des coûts est une source supplémentaire d'inégalité dans leur répartition.

---

*Recommandation 5 : Je recommande que l'administration du Centre examine et renégocie le cas échéant les accords actuels de partage des coûts, et cela sur la base de principes assurant la répartition la plus équitable possible des dépenses communes pour toutes les organisations utilisatrices du campus. Je recommande en outre que l'administration examine le quantum des dépenses communes pour faire en sorte que toutes les installations communes soient incluses dans les arrangements adoptés.*

*Recommandation 6 : Je recommande que l'administration étudie l'opportunité de la conclusion d'un accord avec le Centro UNESCO Turin afin d'appuyer un partage équitable des coûts et de gérer les risques de dettes ou de conflits potentiels.*

## **Gestion de la trésorerie**

### **Introduction**

26. Le Centre dispose actuellement de liquidités considérables dont il assure directement la gestion. Ses Règles de gestion financière exigent que ses réserves soient investies conformément aux décisions prises par le Président du Conseil du Centre après consultation du Comité des placements de l'OIT. Les Règles de gestion financière délèguent cette responsabilité au Trésorier. Ces procédures sont essentielles pour obtenir des assurances sur l'investissement de liquidités et le contrôler, afin d'assurer l'optimisation des ressources et une gestion appropriée des risques.
27. Afin de donner certaines assurances au Conseil et d'examiner la mesure dans laquelle les avoirs financiers sont utilisés pour optimiser le rendement des investissements, j'ai étudié les procédures de gestion de la trésorerie du Centre. Cet examen m'a également paru nécessaire compte tenu du niveau des liquidités détenues par le Centre, qui sont en augmentation depuis 2001, comme l'indique le Tableau 3. Au moment de finaliser ce rapport, ces liquidités atteignaient un montant total de 21,6 millions de dollars des États-Unis, dont une proportion importante était engagée pour 2006 et au-delà.

Tableau 3 : Excédents en liquidités détenus par le Centre

Année	Fonds de			Total
	Réserve générale	roulement	Autres fonds gérés	
	(milliers de \$ ÉU)	(milliers de \$ ÉU)	(milliers de \$ ÉU)	(milliers de \$ ÉU)
<b>2001</b>	2 880	2 824	926	<b>6 630</b>
<b>2002</b>	4 310	2 705	2 138	<b>9 153</b>
<b>2003</b>	8 037	2 702	2 549	<b>13 288</b>
<b>2004</b>	13 100	2 707	5 158	<b>20 965</b>
<b>2005</b>	11 217	2 725	4 949	<b>18 891</b>

## La stratégie de gestion de la trésorerie

28. Un élément essentiel d'une saine gestion de la trésorerie consiste à établir une stratégie clairement conçue pour optimiser les rentrées dans le cadre de la politique de l'organisation en matière de risque investissement. Actuellement, le Centre ne possède pas de stratégie claire et documentée pour orienter les investissements ou fixer des objectifs spécifiques. Le fonctionnement de toute opération de trésorerie nécessite un contrôle attentif, eu égard à la valeur considérable des fonds investis. Dans les organisations internationales, ce contrôle est normalement assuré par un comité d'investissement qui peut étudier les besoins ; fixer des objectifs ; mettre en œuvre une politique générale ; suivre les performances des investissements ; et enfin gérer les risques investissement. Bien que les Règles de gestion financière du Centre prévoient le rôle assigné à un comité d'investissement, le Comité n'a pas tenu de réunion officielle depuis des années. En conséquence, la mesure dans laquelle le rendement des investissements est optimisé et dans laquelle les risques sont maintenus à un niveau acceptable n'a pas été pleinement examinée par la direction dans un contexte de responsabilisation. Je considère qu'il est nécessaire et urgent de traiter ces questions en établissant une stratégie officielle et en assurant un examen régulier des performances des investissements dans l'avenir.

---

## **Le rendement des investissements**

29. Une saine gestion de la trésorerie assurerait la possibilité d'examiner le rendement des investissements par rapport à des taux de référence et aux investissements de substitution disponibles. A l'époque de ma vérification, l'administration n'avait entrepris aucun examen détaillé allant dans ce sens, et le Trésorier n'avait été appelé à présenter aucune analyse comparative au Conseil ou à la haute direction. J'ai donc effectué ma propre analyse des taux d'intérêt disponibles pour les dépôts libellés en dollars des États-Unis et en euros. Les résultats de cet examen indiquent que le Centre bénéficie de taux d'investissement favorables auprès de la banque SanPaolo, qui offre constamment des taux de premier ordre pour le marché financier local. Rien ne garantit toutefois que cette situation persistera, et l'administration du Centre devrait, dans un souci de saine gestion des finances et des investissements, maintenir des examens réguliers et documentés de ces taux.

## **Le risque investissement**

30. Le Centre n'a pas pleinement formulé son approche de la gestion du risque investissement. Actuellement, ses fonds sont en dépôt dans une seule entité, la Banque SanPaolo. En 2005, le Centre a utilisé trois comptes courants qui étaient libellés en dollars des États-Unis, en francs suisses et en euros. Les comptes en dollars des États-Unis et en euros étaient détenus à l'agence de la Banque SanPaolo installée sur le campus. Outre les comptes courants, le Centre détenait à la Banque SanPaolo un certain nombre de comptes de dépôt d'investissement en dollars des États-Unis et en euros. En dépit de la réputation de stabilité de cette banque, le Centre n'a entrepris aucune évaluation officielle de son risque investissement, pas plus qu'il n'a opté pour la répartition de ses investissements dans un certain nombre d'institutions bancaires. Pour les organisations du secteur public ou les organisations internationales, une pratique courante consiste à tempérer les risques potentiels en assurant la répartition des fonds entre un certain nombre de prestataires. Si le Centre doit continuer d'accepter les risques investissement potentiels dans le cadre de relations avec un seul prestataire, il importe que ce choix soit officiellement documenté en tant que risque accepté par la haute direction et fasse l'objet d'examens réguliers.

## **L'exposition aux variations des taux de change**

31. Au cours de la dernière décennie, les investissements du Centre ont été majoritairement libellés en dollars des États-Unis afin de minimiser le risque que les fluctuations des taux de change aient des incidences défavorables sur le budget et sur les états financiers.

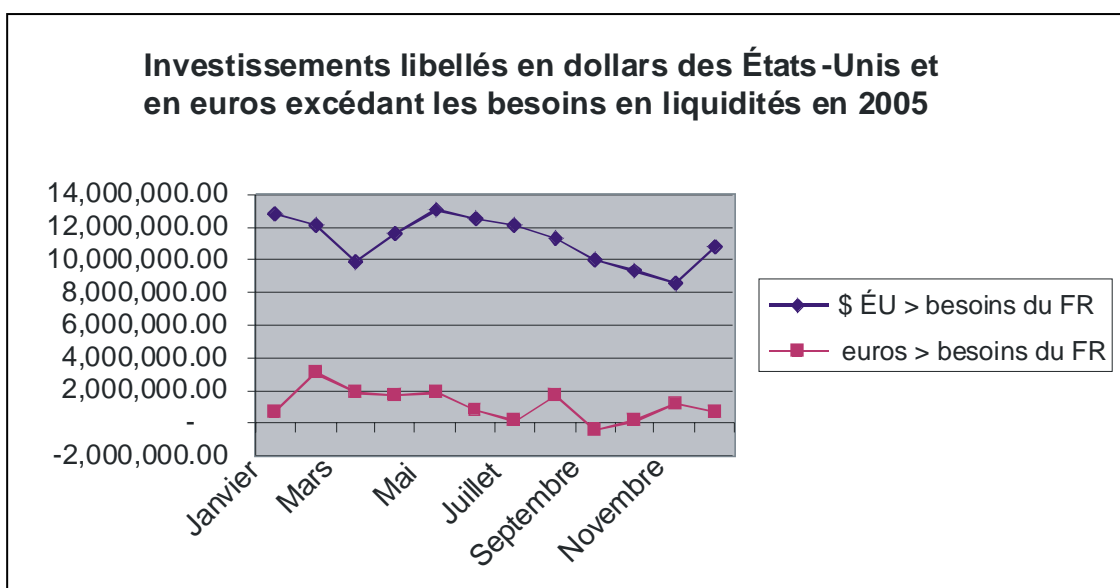
Toutefois, dans les dernières années, la réduction du pouvoir d'achat du dollar des États-Unis contre l'euro a conduit à une augmentation des coûts. Si le fait de détenir des investissements en dollars des États-Unis a préservé la valeur des avoirs figurant au bilan du Centre, il a imposé à ce dernier une réduction de son pouvoir d'achat potentiel du fait que l'essentiel des dépenses est désormais engagé en euros. Le Centre n'a pas examiné de manière systématique l'impact des mouvements des monnaies sur son portefeuille d'investissements, pas plus qu'il n'a cherché à maintenir une balance des investissements qui soit mieux appropriée à la structure des dépenses par devise comptable (Tableau 4). Un exemple de cette réduction du pouvoir d'achat est souligné par les incidences constatées sur le fonds de roulement, maintenu à son niveau optimal de 2,7 millions de dollars des États-Unis depuis 2000 bien que sa valeur équivalente en euros ait subi une réduction de 31 pour cent.

*Tableau 4 : Pourcentage des entrées et des sorties de fonds par devise comptable*

	<b>\$ ÉU</b>	<b>Euros</b>
Entrées de fonds	30 %	70 %
Sorties de fonds	13 %	87 %
Balance des investissements	76 %	24 %

32. Comme toutes les organisations, le Centre est exposé aux effets des fluctuations monétaires, mais dans l'éventualité où les investissements pourraient refléter plus exactement la structure de dépenses, les risques liés à cette exposition pourraient être réduits, notamment si le Centre prenait en considération les prévisions potentielles relatives aux mouvements de devises dont on dispose au moment de l'élaboration du budget. Il conviendrait d'examiner ces facteurs sur des bases clairement établies et documentées dans le cadre de toute décision d'investissement, et les hypothèses utilisées et sous-tendant cette démarche devraient être validées par le Comité d'investissement élargi. Le Graphique 1 présente le montant mensuel moyen des liquidités détenues par le Centre en excédant des besoins du fonds de roulement, libellé en dollars des États-Unis et en euros. L'administration devrait sérieusement envisager la nécessité de réviser le pourcentage des investissements actuellement libellés en dollars des États-Unis.

Graphique 1 : Balances des investissements libellés en dollars des États-Unis et en euros excédant les besoins en liquidités en 2005



33. Le Centre possède un Comité financier composé de membres du personnel interne qui axe essentiellement son activité sur l'examen de la situation budgétaire du Centre. J'estime que ce comité pourrait être chargé de formuler une stratégie d'investissement qui serait présentée au Comité des placements de l'OIT pour consultation.
34. Les arrangements actuels n'assurent pas une surveillance ni un contrôle efficaces garantissant que l'utilisation des liquidités soit optimisée ni que les fonds soient détenus dans un environnement approprié comportant des risques modérés. Ils accordent au Trésorier une latitude considérable pour prendre des décisions d'investissement sans qu'elles soient soumises à un examen. En dépit du bon rendement des investissements, le Centre est exposé à des risques qui ne sont pas l'objet d'un processus d'examen adéquat. En outre, j'ai constaté la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'impact des fluctuations des taux de change et d'établir un équilibre entre les décisions d'investissement et les besoins de liquidités probables du Centre en examinant le niveau des fonds détenus en dollars des États-Unis. Le Centre pourrait recourir aux arrangements mis en œuvre par l'OIT en assurant une liaison plus étroite avec la fonction d'investissement de l'OIT à Genève, afin de valider les politiques de gestion de la trésorerie et de faciliter le suivi des investissements du Centre, selon les prescriptions du Règlement financier.

---

*Recommandation 7 : Je recommande que le Directeur prenne des mesures appropriées pour établir une stratégie officielle de gestion de la trésorerie qui constituera la base des investissements de liquidités. Cela permettrait de discerner l'approche du Centre en matière de rendement des investissements, de gestion des risques et d'exposition aux fluctuations des taux de change ; et enfin d'assurer que les activités de trésorerie fassent l'objet de rapports en bonne et due forme au Conseil du Centre.*

*Recommandation 8 : Je recommande que la conformité avec la stratégie approuvée en matière de trésorerie soit contrôlée par le Directeur et par le Comité financier du Centre, et qu'elle soit examinée par le Comité des placements de l'OIT.*

## **Gestion des absences pour maladie**

### **Introduction**

35. Le Centre est engagé par la politique qui est celle de l'OIT à assurer à tous un travail décent et équitable, et il assure la promotion des meilleures pratiques en matière de gestion du bien-être du personnel. Cet engagement est appuyé par les prestations versées par le Fonds d'assurance-maladie du personnel et par les arrangements prévus dans les règles et procédures applicables au personnel. Un des éléments majeurs des services à l'intention du personnel réside dans l'approche adoptée par l'administration pour traiter les absences du personnel de manière réfléchie et positive. Tout en assurant à ce dernier un meilleur moral et davantage de bien-être, une saine gestion des absences peut minimiser l'inévitable impact financier et opérationnel des absences prolongées ou régulières. Dans le cadre de ma vérification, j'ai procédé à un examen de la gestion des absences pour maladie pratiquée par le Centre. Ce domaine n'avait fait l'objet d'aucun examen au cours de ces dernières années, et ma planification préliminaire a permis d'observer que l'administration n'avait entrepris récemment aucun examen de la structure des absences ou de la politique qui leur est applicable afin de vérifier que le Centre exerçait une gestion efficace de ce secteur.

### **Impact des absences pour maladie**

36. Les absences de personnel ont inévitablement de multiples incidences sur le Centre. Des taux d'absence pour maladie élevés peuvent indiquer des problèmes de santé propres à une



population vieillissante, un moral déficient, des conditions de travail stressantes ou une gestion passive des circonstances ; et les absences peuvent avoir des impacts opérationnels considérables, notamment en ce qui concerne la prestation de cours de formation ou l'entretien d'un contrôle interne efficace. De plus, les absences de personnel ont un coût financier correspondant au temps de travail perdu et à la nécessité d'engager du personnel temporaire ou d'assurer des arrangements de substitution, ainsi qu'au financement des coûts liés aux charges versées au Fonds d'assurance-maladie du personnel. Une mauvaise gestion des absences peut même occasionner des demandes d'indemnité et être préjudiciable en matière de réputation. Il est donc important que l'administration examine constamment la structure des absences et veille à la mise en place de politiques et de stratégies appropriées, afin d'assurer une gestion efficace et efficiente des absences de personnel.

### Les taux d'absence pour maladie

37. J'ai procédé à une analyse des données du Centre relatives aux absences pour maladie, que j'ai classées avec l'aide du service des ressources humaines afin de déterminer les taux d'absence pour maladie par type de contrat de travail et par classe pour les années 2003 à 2005, comme l'indique le Tableau 5. Au cours de ces années 2003 à 2005, 1.758 jours en moyenne ont été perdus chaque année pour cause de congé maladie, ce qui représente un coût théorique de 731.000 dollars des États-Unis au coût salarial moyen de l'ensemble du personnel permanent du Centre. Cela représente un coût considérable pour le Centre en termes de perte d'heures de travail.

*Tableau 5 : Jours d'absence pour maladie et coût estimé des absences de personnel pour maladie de 2003 à 2005*

	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Nombre total de jours d'absence pour maladie</b>	1 793	1 637	1 846	1 758
<b>Pourcentage de maladies considérées par le Centre comme étant de longue durée (plus de trois mois)</b>	24 %	29 %	45 %	(n.d.)
<b>Coût salarial estimé des absences pour maladie</b>	675 000 \$ ÉU	684 000 \$ ÉU	835 000 \$ ÉU	731 000 \$ ÉU

38. Dans le cadre de mon analyse, j'ai déterminé les niveaux d'absence pour maladie par classe et par type de contrat de travail : jusque-là, ce type d'analyse n'avait pas fait l'objet de collectes de données ou de rapports de la part du Centre, et je tiens à encourager dans l'avenir le suivi de données équivalentes, qui peut aider à la gestion des absences du personnel. Mon analyse (Tableau 6) indique des variations importantes dans le nombre moyen de jours perdus pour cause de maladie entre le personnel professionnel et le personnel général, ainsi que la latitude dont dispose le Centre pour améliorer l'efficacité en analysant et en traitant les raisons des différences existant entre la situation du personnel général et celle du personnel professionnel. Elle montre également que les absences du personnel permanent ont été presque deux fois plus importantes que le taux d'absences pour maladie du personnel sous contrat à durée déterminée. J'estime que les raisons de ces variations peuvent constituer un point de départ utile permettant à la direction de traiter la réduction des niveaux d'absentéisme.

*Tableau 6 : Nombre moyen de jours de maladie par catégorie de personnel de 2003 à 2005 (à l'exclusion des congés pour maternité)*

	2003		2004		2005	
	Nombre de membres du personnel	Durée moyenne de l'absence pour maladie (en jours)	Nombre de membres du personnel	Durée moyenne de l'absence pour maladie (en jours)	Nombre de membres du personnel	Durée moyenne de l'absence pour maladie (en jours)
<b>Personnel professionnel</b>	79	6,3	82	3,4	78	3,8
<b>Personnel général</b>	117	11,1	119	11,4	122	12,7
<b>Personnel du Département de la formation</b>	147	7,4	150	7,8	147	8,3
<b>Personnel administratif</b>	49	14,5	51	9,1	53	11,8
<b>Personnel permanent</b>	65	12,2	61	12,4	61	13,5
<b>Personnel sous contrat à durée déterminée</b>	131	7,6	140	6,3	139	7,4
<b>Personnel du Centre</b>	196		201		200	
<b>Ensemble des absences pour maladie</b>		9,1		8,1		9,2*
<b>Absence pour maladie de courte durée</b>		6,8		5,8		5,1

(\* Représente un taux d'absence de 4 %)

---

## Les politiques en matière d'absence pour maladie au Centre

39. Le Centre exige un examen médical avant tout engagement de personnel, ainsi qu'à intervalles réguliers en cours d'emploi par le Centre, ce qui constitue un avantage utile pour le salarié et aide le Centre à s'assurer que le personnel est apte aux tâches auxquelles il est affecté. Il publie également des circulaires qui apportent une orientation concernant les pratiques de travail requises, afin de veiller à ce que le personnel ne soit pas exposé à des risques tels que la mauvaise utilisation d'équipements de visualisation, et d'apporter des avantages tels que des horaires flexibles.
40. Les procédures administratives du Centre en matière de notification et d'enregistrement des absences pour maladie sont exposées dans le Règlement du personnel. Les procédures du Centre exigent du personnel qu'il s'autocertifie pour les absences allant jusqu'à trois jours successifs et jusqu'à un total de sept jours autocertifiés dans une année civile. Quand les absences excèdent cette durée, une déduction est effectuée sur le salaire si l'absence n'est pas justifiée par un certificat médical. Lorsque les absences pour maladie dépassent une durée de neuf mois sur une période de quatre ans, le salaire est réduit de moitié (dans le cas de personnels ayant été employés par le Centre pendant moins de trois ans, une réduction est effectuée au-delà de trois mois) pendant une période supplémentaire de neuf mois. Les procédures utilisées par le Centre assurent l'examen des absences certifiées par un conseiller médical compétent, ce qui permet un contrôle destiné à réduire les abus potentiels.
41. Selon les procédures actuelles relatives aux absences pour maladie, les membres du personnel ne sont pas tenus de notifier au Centre, en dehors du conseiller médical, les raisons de leur absence. Cela réduit la capacité du Centre non seulement d'assumer ses obligations d'employeur envers ses salariés, mais aussi de veiller à ce que les absences pour maladie puissent être contrôlées efficacement dans un souci de bonne gestion. Le Centre m'a indiqué que le conseiller médical peut discuter avec la direction des tendances des absences pour maladie et de leurs causes possibles, mais qu'il n'est pas obligatoire de notifier au conseiller médical les particularités individuelles ni les causes des absences autocertifiées. Si la divulgation des raisons des absences pour maladie autocertifiées n'est pas actuellement obligatoire, je recommande que le Centre exige une divulgation confidentielle plus informative des raisons des absences aux responsables de secteur des membres du personnel, afin de faciliter la gestion de ces absences et de mieux permettre à

---

la direction de déterminer les moyens qui permettraient de traiter le problème des absences fréquentes. De nombreuses organisations commencent à envisager de recourir aux entretiens de retour au travail afin de vérifier que les membres du personnel sont parfaitement rétablis et aptes au travail. De tels processus sont particulièrement utiles dans la gestion des absences fréquentes.

## **Les avantages d'une stratégie de gestion des absences pour maladie**

42. Les stratégies de gestion des absences pour maladie sont de plus en plus courantes dans le secteur public et dans les organisations internationales. Actuellement, le Centre ne possède pas de stratégie de gestion des absences qui lui permettrait de mieux gérer celles-ci et de minimiser leur impact sur le personnel comme sur les opérations. Bien que le Centre considère qu'il possède de solides procédures et pratiques de gestion des absences, j'estime qu'il retirerait un certain nombre d'avantages de l'établissement d'une stratégie de base de gestion des absences qui refléterait les arrangements existants et fournirait un point de convergence pour une amélioration de la gestion. Une stratégie de gestion des absences aurait pour effets de :

- Fournir le cadre d'un examen et d'un contrôle plus systématiques ;
- Permettre à la direction de mieux comprendre les causes des absences pour maladie et de les traiter de manière appropriée ; et
- Aider l'administration à traiter avec sensibilité les absences pour maladie et leurs causes, en facilitant le retour au travail et la protection des salariés.

43. Le Centre n'a pas fixé d'objectifs en matière de gestion des absences et n'a donc pas établi ce qui pourrait constituer un niveau attendu et acceptable de congés de maladie pour le fonctionnement du Centre ; il n'a pas davantage examiné de manière systématique les risques d'absence de membres clés du personnel dans les cas où celle-ci pourrait avoir un impact opérationnel important ou affecter la continuité opérationnelle. Cet examen serait particulièrement pertinent dans toutes les zones clés de diffusion de formations et dans les fonctions administratives essentielles telles que les services financiers, où les absences pourraient avoir une incidence sur la continuité des activités et sur le fonctionnement des contrôles financiers internes. Les recherches menées au Royaume-Uni par le National

---

Audit Office ont démontré qu'une amélioration de la planification stratégique et des politiques pouvait permettre à l'administration de réduire l'impact des absences pour maladie et de faciliter un retour plus rapide et plus efficace au travail.

*Recommandation 9 : Je recommande que le Centre envisage d'établir un suivi et un examen plus systématiques des structures des absences pour maladie sur une base annuelle, afin de faire en sorte que l'incidence de ces absences puisse être gérée à un niveau acceptable.*

*Recommandation 10 : Je recommande que le Centre envisage de rendre obligatoire un bref entretien officiel de retour au travail entre le responsable du secteur et le membre du personnel concerné à la suite d'une absence, afin de vérifier que ce membre du personnel est apte au travail et d'explorer les raisons d'absence sous-jacentes que la direction pourrait avoir à traiter.*

*Recommandation 11 : Je recommande que le Centre établisse une stratégie de gestion des absences afin de consolider et le cas échéant d'améliorer les pratiques de gestion existantes, et de fournir une base solide pour une bonne pratique de l'emploi.*

## **La suite donnée aux recommandations antérieures**

44. Dans le cadre de mon travail de vérification, j'étudie la mesure dans laquelle la direction a mis en œuvre et exécuté les recommandations formulées à l'occasion de ma vérification antérieure. Dans mon rapport pour 2004, j'ai recommandé que le Centre renforce les mécanismes de responsabilisation en faisant rapport directement au Conseil sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la vérification des comptes. Je persiste à encourager cette initiative, qui constitue le mécanisme le plus efficace pour permettre au Conseil de contrôler les réactions du Centre à ces recommandations et pour assurer l'exercice d'un contrôle approprié par le Conseil.
45. Sur les questions financières, je recommande que le Centre envisage l'adoption de l'euro en tant que monnaie comptable pour l'établissement des états financiers du Centre. Le Centre

---

m'a informé que ce sujet serait examiné par le Conseil du Centre en 2006. Je constate également que le Centre n'a pas encore étudié l'impact de l'évolution du système des Nations Unies vers l'adoption des normes comptables internationales (IPRS). Je crois savoir que ces normes comptables seront examinées lors de la réunion du Conseil d'administration de l'OIT en novembre.

46. En matière de gouvernance, j'ai recommandé des améliorations dans la couverture assurée par la vérification interne et la prise en considération par le Centre de la gestion systématique des risques. Je considère que des progrès substantiels sont encore nécessaires dans ces deux domaines et que, comme je l'ai recommandé, le Centre devrait établir des registres dans lesquels seront consignés les intérêts spécifiques du personnel et la réception de cadeaux ou d'hospitalité afin de satisfaire à la pratique moderne d'une bonne gouvernance.

***Recommandation 12 : Je recommande de nouveau qu'au titre des bonnes pratiques et de la responsabilisation, le Centre fournisse au Conseil une réponse en bonne et due forme sur les actions menées pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans cette vérification des comptes.***

---

## **Remerciements**

47. Je tiens à exprimer ma gratitude au Directeur et aux fonctionnaires du Centre pour la coopération et le concours qu'ils ont accordés à mes collaborateurs lors de cette vérification des comptes.

**Sir John Bourn**  
**Contrôleur et Vérificateur général du Royaume-Uni**  
**Commissaire aux comptes**

## Portée et approche de la vérification

La finalité principale de ma vérification était de me faire une opinion sur le point de savoir si les dépenses enregistrées en 2005 avaient bien été engagées aux fins approuvées par le Conseil du Centre ; si les recettes et les dépenses avaient été correctement réparties et enregistrées conformément au Règlement financier du Centre ; et enfin si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière au 31 décembre 2005.

### Approche de la vérification

Cet examen a été mené sur la base de tests, au cours desquels tous les secteurs des états financiers ont été soumis à des tests approfondis pratiqués sur les transactions enregistrées. J'ai également entrepris des tests sur les contrôles internes essentiels effectués par le Centre afin de me faire une opinion dans le cadre de ma vérification. Enfin, un examen a été effectué pour vérifier que les états financiers reflétaient avec exactitude la comptabilité du Centre et étaient présentés avec impartialité.

J'ai également procédé à un examen général des enregistrements comptables et des pièces justificatives, comme je l'ai jugé nécessaire en l'occurrence. Les procédures de vérification ont pour but essentiel de me permettre de me faire une opinion concernant les états financiers du Centre, et les résultats de cette vérification ne devraient pas être considérés comme un exposé exhaustif les concernant.